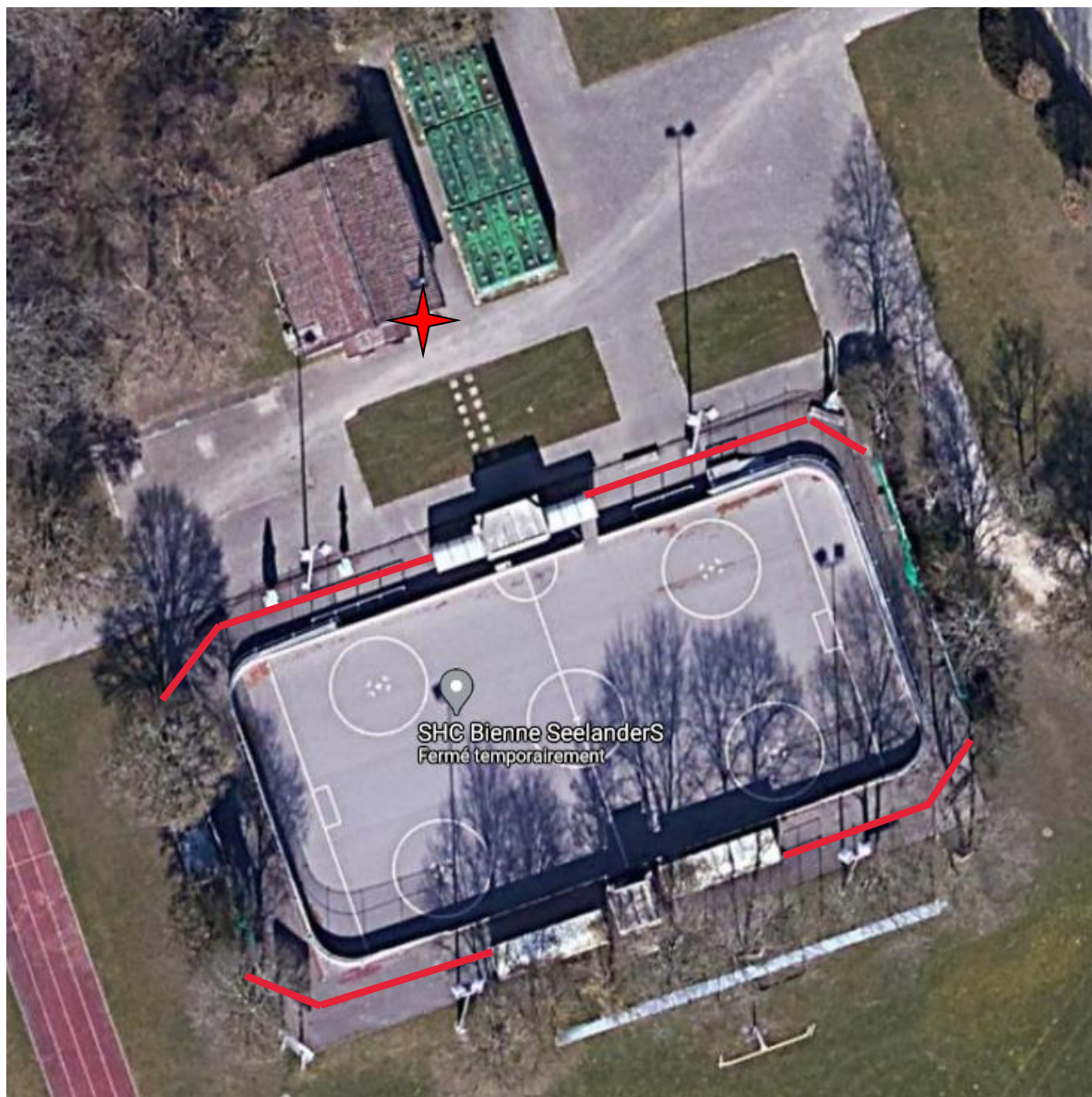


Concept Coronavirus

Place inline hockey Mettmoos



— Chaine ou corde pour delimitier le huis clos

★ Affichage des concepts COVID-19

1. Les clubs utilisant la place de sport du Mettmoos appliquent le dernier concept de reprise d'activités sportives édictés par la FSIH et fait les adaptations suivantes :

- Le joueur apporte son propre maillot ainsi que sa propre gourde et s'occupe de leur entretien. Le club ne fournit plus de maillot d'entraînement ni de gourde.
- Lors des entraînements, la traçabilité se base sur les listes de présences mise à jour par les entraîneurs.
- Lors des matchs, la traçabilité des équipes est assurée par la feuille de match
- Les matchs se déroulent à huis clos

2. L'accès au terrain est délimité par des chaines ou cordes. Ces cordes délimitent le terrain de sport et le huis clos.

3. Les vestiaires sont utilisables en respectant le concept de la ville de Bienne.

4. Du liquide désinfectant pour surface se trouve dans le local des buts d'entraînements. Il permet ainsi de désinfecter les buts avant et après les entraînements. Un liquide pour nettoyer les balles avant et après les entraînements est également dans ce local.

5. Pour toutes les catégories, l'entraînement et les matchs peuvent se dérouler normalement sans limite de personnes et avec contact.

6. Le concept de la FSIH, le concept de notre club ainsi que les règles de sécurité sont affichés à l'extérieur du club house.

7. Les clubs appliquent le concept d'utilisation des installations de la ville de Bienne.

8. Chaque membre recevra ce concept.

9. Dans le local d'association (club house), le masque est obligatoire sauf pour les personnes assises à des tables de 4 personnes. Les personnes assises doivent s'inscrire sur les feuilles de traçabilité disponible à chaque table.

10. Le responsable COVID du Mettmoos est Thierry Stékoffer (079 560 41 68).

Thierry Stékoffer



Responsable concept du Mettmoos / Place inline

Bienne, le 5 juin 2021